



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB

DC N° 21.638

DECISION

*Concernant la fixation des tarifs d'entrées
à la Patinoire de ROYAN*

==°=°=°=°=

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision DC N°21/590 en date du 22 novembre 2021 concernant la fixation des tarifs d'entrées à la Patinoire de ROYAN et rendue exécutoire le 23 novembre 2021,

DECIDE

- de compléter la décision DC N°21/590 en date du 22 novembre 2021 concernant la fixation des tarifs d'entrées à la Patinoire de ROYAN, comme suit :

Enfants du personnel communal et Hospitalier de ROYAN Exonération

Fait à ROYAN, le 1^{er} Décembre 2021

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 décembre 2021
Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

Le Maire,
Patrick MARENGO

